République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mercredi 23 juillet 2025

Délibération N° DE_049_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 16/07/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Ronna CHALVET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Création d'un poste de rédacteur territorial suite à promotion interne

Conformément à l'article 34 de la loi du 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'arrêté du Centre de Gestion de l'Ardèche fixant la liste d'aptitude d'accès par voie de promotion interne dérogatoire au grade de rédacteur territorial pour les secrétaires de mairie.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Créer un poste de rédacteur territorial à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 31 heures à compter du 1er septembre 2025
- Supprimer le poste existant au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- De compléter en ce sens le tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- VALIDE les propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Ronna CHALVET

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDECHE)

Date de transmission de l'acte: 24/07/2025
Date de reception de l'AR: 24/07/2025

007-210701470-DE_049_2025-DE
AGEDI

Date de transmission de l'acte: 24/07/2025
Date de reception de l'AR: 24/07/2025

007-210701470-DE_049_2025-DE
A G E D I